FRC 1.2245.2

Case
FRC
14297

DISCOURS

DE M. LE VICOMTE DE BEAUMONT,

Prononcé par lui à l'Assemblée de la Noblesse de la Sénéchaussée d'Agen lors de la Députation aux États-Généraux.

LA Noblesse Française, toujours animée de cet esprit qui la caractérise, & qui dans tous les temps l'a portée à faire le sacrifice de sa fortune & de sa vie pour la gloire de son Roi & de la Nation, vient encore de donner de nouvelles preuves de sa générosité & de son désintéressement.

A peine a-t-elle connu la malheureuse situation des finances du Royaume & la nécessité pour en réparer le désordre de lever de nouveaux impôts sur les Peuples, que jettant les yeux sur la

THE NEWBERRY LIBRARY

claſſe la plus indigente, elle s'eſt écriée comme de concert dans toutes les parties de la France, nous renonçons à des privilèges conſacrés par les temps, & la charge publique ſera également répartie ſur nous comme ſur le dernier des Citoyens.

Quel a été, MESSIEURS, l'effet d'un dévouement ſi patriotique ? On l'a attribué à la foibleſſe plutôt qu'au ſentiment, & au lieu du tribut de reconnoiſſance qui étoit dû à votre généroſité, on a voulu vous en ôter juſques à la gloire ; & les prétentions du Tiers-État ſe ſont élévées en raiſon des droits que vous vouliez abandonner.

Des libelles ſéditieux & deſtructeurs de toute eſpece d'Ordre ont inondé les Villes & les Campagnes, on a cherché à en ſoulever les habitans contre vous, & malheureuſement on y eſt parvenu dans quelques Provinces ; on leur a fait enviſager les droits féodaux comme des reſtes de barbarie, dont il étoit temps de ſe rédimer ; vos titres de Nobleſſe, le prix de votre ſang & de vos ſervices comme des préjugés abuſifs qu'il falloit détruire.

Déjà la Brétagne offre à vos regrets pluſieurs Gentilshommes qui ont péri victimes de leur attachement aux privileges de leur Pays.

La Franche-Comté n'eſt pas plus tranquille, le ſang n'y coule pas encore, mais tout doit le faire craindre ; & la Nobleſſe de cette Province a de plus la douleur de voir la déſunion entre ſes Membres.

Mais vous, dont l'enfer a dicté les écrits inſenſés, qui ne connoiſſez d'autres droits que ceux de la force, qui publiés que tout eſt permis quand on peut tout oſer, quel eſt votre but, & que prétendez-vous ? Eſt-ce l'amour de l'humanité qui vous porte à détruire toutes diſtinctions entre les hommes ? eſt-ce une égalité parfaite que vous deſirez ? Non, ce ſentiment n'eſt jamais entré dans votre cœur, vous ſentez trop bien l'impoſſibilité de voir jamais réaliſer une chimère que votre eſprit déſavoue.

L'orgueil ſeul a pu vous inſpirer un pareil ſyſtême, & l'eſpoir de trouver au milieu des troubles que vous aurez cautés, les moyens d'acquérir par les ta-

lens dont vous venez d'abuſer, cette ſupériorité que la nature vous a refuſée.

Je ſuis bien éloigné, MESSIEURS, de penſer qu'un ſyſtême auſſi monſtrueux ait été adopté par les gens ſages du Tiers-État, ils n'auront pas été aveuglés par l'appât trompeur qu'il préſente à leur amour propre.

Ils auront vu au contraire, avec indignation, s'élever parmi eux des écrivains qui s'annonçant pour leurs défenſeurs & leurs ſoutiens, ne méritent d'autre titre que celui de perturbateurs puniſſables de la tranquillité publique.

Si le Tiers-État étoit ainſi compoſé, s'il ne l'étoit que de ces hommes ſages & vertueux, nobles par leurs ſentimens, je vous dirois, MESSIEURS, réuniſſez ſans crainte vos intérêts avec les ſiens, que vos moyens, ſoit pour venir au ſecours de l'État, ſoit pour en corriger les abus, deviennent communs; que les voix égales dans les Délibérations ſoient comptées par tête. Ne faites pour ainſi dire qu'un Corps; que vos réſolutions, toujours dictées par l'amour du bien n'éprouvent de diſcuſſions que celles qui

peuvent vous conduire à vous éclairer davantage.

Mais qui nous assurera que les Députés nombreux du Tiers-État aux États Généraux seront toujours pris dans la classe de ces hommes vertueux & éclairés qui méritent votre confiance.

Eh pourquoi la cabale & l'intrigue n'en feroient-elles pas tomber le choix sur ces têtes brûlantes qui ne respirent que le désordre, ou sur des citadins oisifs qui sans talents, comme sans connoissances, se livrent sans réflexions à des opinions qui les flattent, & qui ne voient dans cette multitude d'écrits séditieux que l'espérance d'anéantir des distinctions qui les humilient.

Que deviendriez-vous alors, que deviendroient vos droits si vous les livriez au pouvoir irrésistible des Délibérations où les voix seroient comptées par tête, & dans lesquelles un Corps dont l'intérêt & le vœu est de vous abaisser auroit toujours la prépondérance.

Gardez-vous bien, MESSIEURS, d'y consentir jamais. Le jour où vous auriez fait cette faute irréparable seroit le dernier de votre existence, il ne vous res-

teroit pas même le droit de vous plaindre, puiſque vous auriez ſeuls formé la chaîne qu'on appéſantiroit ſur vous, & procuré les armes qui ſerviroient à vous détruire.

La Nobleſſe Françaiſe n'a beſoin que d'elle-même pour ſoutenir ſes droits, elle ne doit en livrer la défenſe à perſonne.

Elle n'a beſoin que de ſes ſentimens pour être bienfaiſante ; mais il faut que ſes ſacrifices ſoient libres & volontaires, qu'ils ne dépendent que d'elle ſeule.

Je ſai, MESSIEURS, que pour vous arracher un acquieſcement funeſte on a piqué votre ſenſibilité en joignant mal-à-propos la cauſe du malheureux Payſan avec celle du Tiers-État.

Je ſai qu'on vous a préſenté comme un acte de juſtice d'accorder un plus grand nombre de voix à un Ordre, qui, d'après ſes défenſeurs, fait les vingt-quatre vingt-cinquièmes de la population du Royaume.

Ces motifs, bien faits pour faire impreſſion ſur votre cœur, s'ils étoient fondés, doivent diſparoître en réfléchiſſant aux malheurs inévitables qu'entraî-

neroit pour vous une pareille condeſcendance & au peu d'avantage qu'il en réſulteroit pour la claſſe malheureuſe du peuple que vous voudriez ſoulager.

Pourquoi confondre, en effet, le malheureux Cultivateur dans le Tiers-État? Eſt-ce dans cette claſſe qu'il trouve le plus ſouvent des défenſeurs & des ſoutiens?

Qui le conſole dans ſes peines? Qui vient à ſon ſecours dans ſa misère? eſt-ce le Bourgeois opulent dont vous avez ſouvent été obligés d'arrêter l'oppreſſion? Eſt-ce le Fermier avide qui trouve dans les retards forcés d'une année malheureuſe de nouveaux moyens de ſatisfaire ſa cupidité & ſon avarice?

Quels ſont les hommes qui ſe rapprochent le plus de lui, qui le traitent avec le plus d'humanité, qui ne voyant en lui qu'un Citoyen utile, ne lui font éprouver ni hauteur ni mépris?

Conſultez-le, MESSIEURS, les larmes de la reconnoiſſance feront ſa réponſe?

Le bourgeois riche, qui ne doit ſouvent ſa fortune qu'à ſa dureté, & juſques au plus petit artiſan, mettent plus de diſtance entr'eux & le laboureur, qu'ils

ne croyent en exiſter entr'eux & le gentilhomme le plus qualifié.

Telle eſt mon opinion, MESSIEURS, ſur la maniere de voter. Si vos intérêts vous ſont chers vous ne vous en écarterez jamais.

Celle de voter par tête, les ordres confondus, a été défendue avec beaucoup d'art & de talens dans un mémoire qui nous a été lu à la derniere aſſemblée, ſon peu de ſuccès me raſſure.

Je pourrois ajouter, pour vous en faire connoître tout le poiſon & vous affermir dans la réſolution que vous m'avez paru avoir généralement priſe de n'y jamais ſouſcrire, qu'il m'a été ſoutenu par un des partiſans de ce ſyſtême, ici préſent, trop honnête pour me déſavouer, trop attaché à ſon opinion, parce qu'il la croit juſte pour l'abandonner, que tout homme devant être libre, vous ne pouviez refuſer à un tenancier de recevoir le prix de ſa rente, s'il vouloit s'en affranchir ?

Avec cette liberté indéfinie que deviennent les loix ſacrées de la propriété ?

Il n'eſt qu'un ſeul moyen pour l'homme qui malgré ſon ſeigneur veut ſe libérer de la rente dont il eſt tenu envers lui,

c'eſt de lui abandonner le champ qu'il n'a pris qu'à cette condition.

Je n'ai pas beſoin d'en dire davantage ſur un ſyſtême déjà proſcrit par ceux là même qui l'avoient adopté avec le plus de chaleur.

Ils ont ſenti le danger de s'abandonner entierement & ſans reſtriction à des délibérations communes, où les voix ſeroient comptées par tête. Ils ont été effrayez de la prépondérance qui ſe trouveroit toujours du côté du Tiers-État.

Mais ne voulant pas renoncer tout-à-fait aux avantages qu'ils croient y appercevoir, ils vous propoſent un parti mitoyen.

Que la Nobleſſe, diſent-ils, après s'être aſſurée aux États-Généraux qu'il ne ſera jamais rien entrepris contre ſes intérêts, ſe réuniſſe au Tiers-État pour voter ſur les objets qui leur ſeront communs. Mais quel degré de confiance peut-on avoir à de pareilles aſſurances? Qui fixera le terme où l'on devra s'arrêter, délibérer enſemble ou ſe ſéparer?

D'ailleurs, MESSIEURS, puiſque vous êtes convenus, d'une voix unanime, de ſupporter également avec le Tiers-État

la charge de l'impôt, quel eſt l'objet ſur lequel vous ayez à voter en commun avec lui ?

En vous écartant de l'uſage ancien & ſacré de voter par ordre, vous rompez la ſeule barriere que vous puiſſiez oppoſer aux attaques qu'on vous porte de toutes parts, vous vous expoſez à tout perdre.

Eh ! pourquoi donc ce deſir extrême de vous réunir au Tiers-État ? s'il n'eſt animé que de l'amour du bien, vos vœux ſe confondront avec les ſiens quoique ſéparés. S'il veut élever des prétentions hardies contre vous ou contre le trône, dont vous avez toujours été les ſoutiens, vous vous conſervez les moyens de les arrêter.

Penſez-vous que ce n'eſt que par le concours de ſes lumieres que vous pourrez parvenir à réparer les déſordres de l'Etat ? Croyez-vous que ce n'eſt que parmi ſes Membres que vous trouverez des hommes éclairés ?

Détrompez-vous, MESSIEURS, nous ne ſommes plus dans ces temps de barbarie où la Nobleſſe ſe faiſoit gloire de ſon ignorance ; la profeſſion des armes ne met plus d'obſtacle au deſir de s'inſ-

truire ; & ſi vous ne trouvez pas dans le noble cette facilité de parler en public que donne l'habitude à l'homme dont c'eſt la profeſſion, vous y trouverez au moins plus de juſte dans l'eſprit & dans le raiſonnement, & il ſaura bien mieux apprécier les grands intérêts politiques, qui ſouvent échappent aux yeux les plus clairvoyans du Tiers-Etat.

Il n'eſt donc aucun motif qui doive vous engager de vous réunir à lui. Ce parti même avec les reſtrictions que veulent y mettre ceux qui vous le propoſent fourmille de dangers.

Le Tiers-Etat, s'il connoiſſoit bien ſes véritables intérêts, s'il n'étoit pas ébloui par ce deſir de l'égalité, & même de prépondérance qui flatte ſon amour-propre, verroit que c'eſt dans la ſeule maniere de voter par ordre qu'il peut trouver ſa ſûreté ; que c'eſt le ſeul moyen d'entretenir cet équilibre ſi néceſſaire qui fait la baſe fondamentale de toute monarchie.

En votant par ordre chacun des ordres a une égalité de pouvoirs & d'influence, chacun peut arrêter celui qui

veut former des entrepriſes contre le bonheur commun.

Lorſqu'on a donné au Tiers-Etat un nombre de Députés égal à celui des deux autres ordres, on a commencé par attaquer cette égalité de forces qui faiſoit ſa sûreté comme la nôtre. En lui accordant de compter les voix par tête on la détruit abſolument.

Il acquiert une ſupériorité contre laquelle vous n'aurez rien à oppoſer ; il n'exiſtera plus qu'un Corps dans l'Etat, celui du Tiers ; ſupériorité funeſte qui deviendra un jour la cauſe de ſa ruine que la nôtre aura précédé.

Quelle vaſte carriere en effet je vois s'ouvrir à la corruption & à l'intrigue ! on s'y livrera avec d'autant moins de réſerve qu'on pourra le faire ſans crainte. Une tache éternelle ne flétrira plus celui qui aura oſé prévariquer contre les droits de ſa patrie, & il aura toujours pour excuſe de dire qu'il a été entraîné par la maſſe des opinions.

Les grandes compagnies comme les grandes aſſemblées ſont toujours dirigées par ces hommes ſouvent ſans vertus, mais privilégiées par leurs talens qui gou-

vernent l'opinion publique. Ces hommes une fois séduits, un Ministre despote fera recevoir sans difficulté les loix les plus funestes, les projets les plus désastreux; & l'éloquence, ce don du ciel, qu'on ne sauroit assez chérir, s'il étoit toujours l'apanage de l'homme vertueux, deviendra entre les mains de l'homme corrompu l'arme la plus terrible que puisse employer la tyrannie. Le Tiers-Etat lui-même, dont on aura employé pour nous détruire le penchant qu'il a de nous abaisser, finira par tomber sous le joug de l'esclavage sans aucun espoir d'en sortir, puisqu'il aura servi à anéantir les deux premiers Ordres de l'Etat, qui seuls pouvoient le protéger & le défendre.

Telle est, MESSIEURS, l'esquisse effrayante mais foible des malheurs que je prévois pour la France, & que je crois pouvoir vous annoncer avec certitude si vous abandonnez le seul moyen qui vous reste pour les prévenir. Puissent vos ames, comme la mienne, se pénétrer de cette terrible vérité. « *La confusion des Ordres doit en amener l'anéantissement nécessaire & par conséquent celui de la Monarchie.*

Qu'il me ſoit permis d'adreſſer ici la parole à ces partiſans d'un ſyſtême funeſte : êtes-vous bien sûrs que nous pouvons l'adopter ſans crainte, qu'il ſera ſuivi d'un plein ſuccès, qu'il eſt comme vous le dites, le ſeul remede aux maux qui nous accablent ?

Mais, qui de vous, s'il lui reſte le moindre doute, oſera préſenter la coupe qui doit porter le ſalut ou la mort, & ne frémira pas de penſer que ſon nom, à jamais en horreur aux ſiens, ne paſſera qu'avec exécration à la poſtérité ?

FIN.